

COMMUNE DE MIREPOIX
(Ariège)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal										37/2015			
Total membres	23	Exercice	23	Convoc	16/06	Prés.	15	Abs	8	Proc.	3	Votants	18

Par suite d'une convocation en date du seize juin deux mille quinze, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le vingt-trois juin deux mille quinze à vingt heures trente, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, VIDAL Candy, SAINT MARTIN Jean, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Absents excusés : JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic.

Procurations : JOLIBERT Marie-Christine à DILLON Valérie, ANGLADE Jordane à CATALA Fabien, BIARD Ludovic à QUILLIEN Nicole.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Subvention aux associations

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que, lors du vote du budget primitif 2015, certaines associations n'avaient pas fourni les justificatifs. Au vu du dossier complet fourni et des animations proposées, ces associations pourraient bénéficier d'une subvention pour l'année 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL

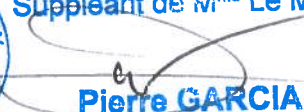
Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à la majorité
(1 abstention : BAJAN Andrée)


- **Décide** d'allouer aux associations, pour l'année 2015, les montants tels que présentés dans le tableau en annexe,
- **Dit** que ces dépenses sont inscrites au budget 2015,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire


Pierre GARCIA


Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2015

Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20150623-3702015-DE

Annexe délibération 37/2015 du 23.06.2015

Associations	Total subv 2014	Demande 2015	Proposition CM	Observations et élus quittant la séance car membre de l'association
ACVG (Anciens combattants et victimes de guerre)	0.00 €	250.00 €	200.00 €	
ARLM Réseau Land	200.00 €	250.00 €	200.00 €	
Association Noire et Blanche	3 630.00 €	3 930.00 €	3 630.00 €	
Centre Départemental d'éducation routière	200.00 €	200.00 €	200.00 €	
Club cartophile	310.00 €	310.00 €	310.00 €	
Comité des fêtes	18 000.00 €	18 000.00 €	18 000.00 €	
Échappées culturelles	7 800.00 €	7 800.00 €	7 800.00 €	
École St Maurice OGEC	42 552.00 €	Charges de fct à définir	13 000.00 €	Acompte
Judo Club	1 100.00 €	1 100.00 €	1 100.00 €	
MAMET	16 000.00 €	17 000.00 €	16 000.00 €	
MIMU (Mirepoix Musique)	0.00 €	500.00 €	500.00 €	
Mirepoix modélisme	0.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	
Pétanque Mirapicienne	1 350.00 €	1 500.00 €	1 350.00 €	
Porte d'amont	0.00 €	700.00 €	400.00 €	LE MINEZ Monique quitte la séance
Tennis club	2 500.00 €	5 000.00 €	2 500.00 €	
Terre d'éveil	0.00 €	700.00 €	250.00 €	
	93 642.00 €	59 240.00 €	67 440.00 €	

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2015

Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20150623-3702015-DE